ACTION URGENTE

DES ROMS RÉINSTALLÉS DANS D'ANCIENS BUREAUX INADAPTÉS

Entre le 11 et le 13 mai, 70 familles roms ont déménagé du quartier informel de Craica, à Baia Mare (nord-ouest de la Roumanie), pour être relogées dans d'anciens bureaux, inadaptés et dangereux. Celles qui sont restées subissent des pressions les incitant à déménager dans des bâtiments similaires. En effet, des représentants autoproclamés de leurs communautés les menacent et tentent de les intimider.

En avril, les autorités de Baia Mare ont adressé des avis de démolition à **quelque 300 familles roms des quartiers informels de Craica, Pirita et Garii**. Elles leur ont donné moins d'une semaine pour démolir leurs logements et s'en aller.

En mai, la municipalité a organisé deux réunions publiques pour informer les familles concernées des différentes solutions de réinstallation. Faute d'information, seuls 70 des 1 600 Roms des quartiers informels de la ville y ont assisté. Les autorités locales ont notamment proposé de réinstaller les personnes concernées dans les anciens bureaux d'une usine. Or la conversion de ce bâtiment en habitations n'a jamais été approuvée et, selon les réglementations roumaines relatives au logement et le droit international, les normes de base ne sont pas respectées. Les installations sanitaires sont limitées en nombre : 20 familles doivent partager quatre salles de bain et deux petites coins cuisine, qui ne disposent pas de véritables équipements de cuisson ni de lavage. Le bâtiment est dépourvu de chauffage et n'est pas conforme aux règles de sécurité en matière d'incendie. Malgré cela, 70 familles de Craica ont accepté de déménager et ont signé des contrats pour trois ans.

Des habitants de Craica, Pirita et Garii ont indiqué à Amnesty International qu'ils avaient été victimes de menaces, de harcèlement et de manœuvres d'intimidation de la part de personnes qui affirmaient les représenter mais tentaient en fait de les contraindre à accepter de déménager dans deux autres anciens bâtiments de bureaux, sur le même site. À la suite de ces allégations, les autorités locales ont garanti aux habitants que toutes les familles seraient invitées individuellement par la municipalité à discuter des différentes solutions de relogement et qu'aucune négociation n'aurait désormais lieu par l'intermédiaire d'un quelconque représentant. Elles ont également confirmé qu'aucune famille ni personne ne serait expulsée de force et qu'aucun logement ne serait démoli sans le consentement des personnes concernées. Cependant, il semble que la municipalité n'honore pas son engagement car les habitants font l'objet de menaces et de manœuvres d'intimidation. Il est clair qu'il ne s'agit donc pas d'une véritable consultation, qui devrait pourtant accompagner toute procédure d'expulsion.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en roumain ou dans votre propre langue :

- exhortez la municipalité à consulter véritablement les communautés roms de Craica, Pirita et Garii pour trouver toutes les solutions permettant d'éviter l'expulsion et déterminer les différentes possibilités de relogement, et à veiller à ce que personne ne soit victime de menaces, de harcèlement ou de manœuvres d'intimidation perturbant le processus de consultation ;
- priez-les instamment de faire en sorte que les solutions proposées soient conformes aux normes relatives au logement convenable établies par les droits roumain et international.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 3 JUILLET 2012 À :

Maire de Baia Mare
Catalin Chereches
Primaria Municipiului Baia Mare
Str. Gh. Sincai nr. 37, etaj 1, cam. 9
Baia Mare, Roumanie
Fax : +40 262 212 332
Courriel : primar@baiamarecity.ro
Formule d'appel : *Dear Mayor,* / Monsieur le Maire,

Premier ministre
Victor Ponta
Guvernul Romaniei
Piata Victoriei nr. 1
Bucuresti, Romania
Fax : +40 21 313 98 46
Courriel : drp@gov.ro
Formule d'appel : *Dear Prime Minister,* / Monsieur le Premier ministre,

Préfet de Maramures
Sorin Rednic
Institia Prefectului-Judetul Maramures
Str. Gheorghe Sincai nr. 46
430311 Baia Mare
Fax : +40 262 213241
Courriel : prefect@prefecturamaramures.ro
Formule d'appel : *Dear Prefect,* / Monsieur le Préfet,

Copies à :

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Roumanie dans votre pays (adresse(s) à compléter) :
Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.
Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 116/12. Pour en savoir plus : http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR39/005/2012/fr.

AMNESTY INTERNATIONAL

ACTION URGENTE

DES ROMS RÉINSTALLÉS DANS D'ANCIENS BUREAUX INADAPTÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Craica, Pirita et Garii sont trois des six quartiers informels de Baia Mare habités par des Roms. Les trois autres sont Horea, Ferneziu et Valea Borcutului. Une délégation d'Amnesty International s'est rendue à Baia Mare à trois reprises, et a rencontré les Roms installés à Craica, Ferneziu, Pirita et Horea. Dans ces quatre quartiers, la population vit dans des conditions inadaptées et n'a pas accès à des services essentiels tels qu'un approvisionnement suffisant en eau et des installations sanitaires. Les Roms avec qui cette délégation s'est entretenue à Ferneziu, Pirita et Craica ont fait part de leur sentiment d'insécurité dû à la menace d'expulsion qui plane constamment sur eux, qui découle de l'absence de statut officiel de locataire, et au manque d'informations sur des décisions qui touchent leurs vies.

Par deux fois, Amnesty International s'est opposée aux projets d'expulsion forcée annoncés par la municipalité, qui concernaient des centaines de Roms et d'autres personnes socialement défavorisées vivant dans les quartiers informels de Craica, Ferneziu, Horea et Valea Borcutului. En juillet 2010, le maire-adjoint de l'époque avait annoncé que Baia Mare voulait expulser plus d'un millier de Roms habitant à Craica et les reloger dans une zone industrielle à la périphérie de la ville, sans qu'aucune garantie adéquate permettant le respect des normes internationales relatives aux droits humains, que la Roumanie est tenue de respecter, n'ait été mise en place. En août 2011, le maire actuel a déclaré qu'il prévoyait de chasser et de renvoyer dans leur région d'origine des centaines de Roms et d'autres personnes socialement défavorisées vivant dans quatre quartiers de la ville et ne possédant pas de papiers d'identité enregistrés à Baia Mare. Ces deux projets ont finalement été abandonnés, principalement grâce aux actions concertées d'organisations non gouvernementales nationales et internationales, y compris Amnesty International, et de l'ambassade des États-Unis à Bucarest.

Cependant, la municipalité commence à reloger les habitants des quartiers concernés. Amnesty International craint que la récente réinstallation de Roms vivant dans des quartiers informels de Baia Mare n'ait pas été précédée d'une véritable consultation de toutes les personnes et familles concernées. Plusieurs habitants n'ont pas été correctement informés des différentes solutions proposées par la municipalité et n'ont pas pu faire part de leurs inquiétudes aux autorités locales. Des dizaines de Roms continuent de recevoir des informations de la part de responsables autoproclamés de leurs communautés, à qui la municipalité semble avoir délégué la responsabilité d'établir le contact avec les familles concernées. Cependant, on ignore si ces personnes sont véritablement des représentants desdites communautés. Au lieu de consulter les habitants, ils menacent, harcèlent et tentent d'intimider ceux qui ne veulent pas quitter leur logement et refusent d'être réinstallés. Ils leur font croire qu'ils n'ont pas d'autre choix que de déménager dans un lieu totalement inadapté, dans l'ancienne usine CUPROM, car leurs habitations vont être démolies et ils se retrouveront sans abri.

Amnesty International est également préoccupée par le fait que les nouveaux logements fournis aux Roms à l'usine CUPROM sont loin d'être conformes aux normes définies par les droits roumain et international, en particulier en matière de services, de surface par habitant et d'habitabilité générale.

L'ancien bâtiment de bureaux de l'usine CUPROM est l'un des sites de relogement proposé par la municipalité de Baia Mare. Cependant, aucune information concrète n'a été fournie aux habitants concernés ni à Amnesty International au sujet de la localisation ni des caractéristiques des autres logements.

Noms : communautés roms à Craica, Pirita et Garii
Genre : hommes et femmes

Action complémentaire sur l'AU 116/12, EUR 39/008/2012, 22 mai 2012

AMNESTY
INTERNATIONAL